

MELANGES RELIGIEUX.

POLITIQUES, COMMERCIAUX ET LITTÉRAIRES.

Vol. XI.

Montreal, Mardi, 8 Février 1848.

No. 43.

STATION DE L'AVENT.

CONFÉRENCES DE M. L'ABBÉ PLANTIER

A NOTRE-DAME.

DE L'ÉGLISE COMME AUTORITÉ DOCTRINALE.

Quatrième question.—L'esprit d'intolérance et de cruauté est-il entré dans l'esprit de l'Église comme pouvoir dogmatique ?

L'inquisition, tel a été le sujet très-ardu que l'éloquent apologiste de l'Église n'a pas craint d'aborder dans la chaire de Notre-Dame et en présence d'un auditoire très-nombreux et toujours parfaitement attentif. Si la question, au dire de Voltaire, était formidable, on pourra juger si la réponse n'a pas été aussi franche et la solution aussi décisive. A l'évidence des faits les moins contestables, l'éminent orateur a su ajouter un ordre de développements et de preuves qui vont placer sa conférence au rang des plus belles apologies de la religion et de l'Église catholique. Mais, encore ici, il faudrait citer en entier cette forte discussion, car l'analyse ne saurait rendre ni l'ordre ni l'enchaînement des preuves d'une thèse entièrement nouvelle pour la chaire chrétienne.

Toutefois, en essayant de résumer les faits et la pensée de cette conférence sur l'inquisition, voici quelle en sera la substance et l'analyse fondamentale : 1^o Quelle est l'autorité qui prit l'initiative dans l'établissement de l'inquisition, plus spécialement en Espagne, et quel en fut le premier but ? 2^o Si l'Église n'a été pour rien ni dans son établissement ni dans son but principal, n'y a-t-elle pas exercé un ministère barbare ? 3^o Si l'Église n'a pas concouru directement aux opérations sanglantes de l'inquisition, ne les a-t-elle pas du moins approuvées ? ne s'en est-elle pas réjouie ? 4^o Si l'Église ne les a-t-elle pas approuvées directement, Rome du moins ne les a-t-elle pas encouragées indirectement, en faisant elle-même usage de l'inquisition ? Telles sont les quatre questions qui ont été parfaitement résolues par M. l'abbé Plantier. Nos citations feront bien mieux apprécier les belles et fortes proportions de cette œuvre.

Après avoir résumé, en commençant son exorde, les preuves établies dans la précédente conférence, l'orateur expose ainsi le sujet qu'il va débattre aujourd'hui :

" Tout cela est gravé assurément, MM., mais ce n'est pas là le côté le plus vibrant du sujet que nous avons entamé. Il me semble voir certains souvenirs palpiter dans vos âmes, comme un reproche ou comme une iniquité. Ne fut-il pas des occasions et des siècles où l'Église poursuivit ses ennemis et surtout les hérétiques, autrement que par des anathèmes ?... N'a-t-elle pas élevé contre eux des tribunaux permanents et cruels ; et ces institutions effrayantes, n'a-t-elle pas chargé les mains de ses Papes de les bénir et de les consacrer à leur berceau ? Ses évêques ne les ont-ils pas encouragés de leurs suffrages et de leur magnificence ; Ses moines n'y figurent-ils pas comme juges, et ne dit-on pas qu'ils se plaisaient à martyriser les consciences, pour leur arracher les décrets de leur foi religieuse et y surprendre à tout prix des traces d'hérésie ? Puis l'interrogatoire achevé, le crime établi, l'envoyait-on pas les coupables par légions au bûcher ? et quand les victimes brûlaient sur l'autel, Pontifes et religieux n'étaient-ils pas là, savourant les parfums de l'holorausie humaine qu'ils présentaient à Dieu, comme si de pareils sacrifices pouvaient lui rejouer le cœur et tourner à l'honneur de son nom ? En un mot, n'est-il pas parlé de l'inquisition dans l'histoire ? Voilà sans doute des questions qui vous préoccupent. Vous vous demandez jusqu'à quel point l'Église est engagée ou non dans ces faits plus ou moins tragiques, et si elle en est responsable, comment elle peut échapper, non plus seulement à l'accusation d'intolérance, mais à celle de barbarie ! Avec ses mains ainsi trempées de sang, comment serait-elle l'épouse du Dieu qui moult pour sauver ses boureaux ? Nous tâcherons de fixer vos idées sur cette grave matière. Il y aurait pour l'épouser bien des points à éclaircir ; mais comme le fait de l'inquisition d'Espagne domine tous les autres ; c'est lui que nous nous appliquerons exclusivement à discuter. Je l'aborderai sans timidité comme sans détours ; Dieu me donnera, je l'espère, de le débattre sans échec... "

Première partie.—Veuillez, avant tout, messieurs, comprendre nettement mon intention ? Je ne viens pas tenter, contre ma conscience, l'apologie de l'inquisition espagnole ! Avec cette largeur d'idées et de sentiments qui dominent dans notre siècle, on peut bien en parler sans colère et sans insultes, on ne peut se décider à l'absoudre ; elle fut peut-être dans les instincts et l'esprit de l'époque ; mais il est factice, se dit-on, qu'elle en soit éclose et qu'elle s'en soit nourrie ; je ne nie pas qu'elle ait rendu des services ; mais elle en procura le bienfait par des moyens trop sévères, et malgré les maux dont on suppose qu'elle a prévenu l'explosion, c'est une page qu'on arracherait avec bonheur aux annales de l'humanité.

Mais si le cœur se serre en la parcourant, la foi n'a pas à en rougir ; les excès de ce tribunal furent bien souillés dans l'Église quelques membres isolés, dont on peut faire le sacrifice ils n'atteignent pas l'Église elle-même ; à elle, son manteau resta pur de tout le sang que l'Espagne répandit, voilà seulement ce qu'il importe de mettre en évidence ; voilà aussi seulement ce que je me propose de démontrer. To Et d'abord quelle autorité prend l'initiative dans l'établissement de l'inquisition espagnole, et quel en est le premier but ?

" Un fait éclatant dans l'histoire ; c'est que dans la plupart

des États où s'installa ce tribunal, il dut sa naissance aux calculs et aux avances du pouvoir temporel. A Venise, c'est par une décision solennelle du sénat qu'il fut inauguré ; Frédéric II l'introduisit à Padoue ; en Portugal, il ne pénétra que par les ordres de Jean III. Son origine fut la même en Espagne. Il sortit pour elle et de l'époque et du règne qui l'enrichirent du Nouveau-Monde, et la délivrèrent définitivement des infidèles ; l'acte qui le fonda fut signé par les mêmes mains qui devaient un peu plus tard terrasser Boabdil, et fournir à Christophe-Colomb les moyens d'accomplir ses glorieuses découvertes ; Ferdinand V et Isabelle, voilà ses véritables inaugureurs ; tout ce qui se rattache à cette création sévère, ils le décrièrent par eux-mêmes, ou du moins ils le provoquèrent par leur instance ; et c'est être simplement juste que d'en faire remonter à leurs combinaisons et à leur puissance, la première et la plus grave responsabilité. L'esprit public la partagea avec eux ; ce fut là une de ces pensées que les instincts des nations éveillent dans l'intelligence des rois ; le nuage se forma sur les hauteurs, mais les vapeurs qui le composèrent étaient montées de l'abîme. On était alors généralement exalté dans la Péninsule contre une certaine branche de la population : déjà plusieurs cortès avaient pris contre elle des mesures rigoureuses ; c'était une race impopulaire et maudite ; on n'avait d'autre vœu que celui de la voir comprimée, pour ne pas dire anéantie, et en érigeant dans le but de la contenir ou de l'éteindre, une institution menaçante, Isabelle et Ferdinand ne firent que répondre à un désir général et céder à l'entraînement des peuples. Comme on le dirait dans notre siècle, ils s'inspirèrent de l'opinion, cet oracle prétendu des princes ; cette boussole des gouvernements, ce flot dont on proclame que les pouvoirs doivent prévenir les ravages, mais accepter le cours."

Il est facile de pressentir qu'ayant eu des princes pour promoteurs, l'inquisition dut avoir des vues politiques pour raison.

Deux grandes époques, dit un profond publiciste espagnol, se partagent son histoire. La première s'étend de la fin du quinzième siècle au milieu du seizième, de Ferdinand V à Philippe II ; durant cet espace, elle poursuit les mahométans, mais plus spécialement les juifs, et pourquoi ? Autrefois dominateurs puissants en Espagne, les Maures étaient alors réduits, mais ils n'étaient pas chassés ; concentrés dans Grenade, ils s'apprêtaient à s'y défendre avec fureur ; et peut-être ne seraient-ils pas seuls dans cette résistance suprême. On craignait que les Juifs nombreux et puissants ne leur prêtassent perfidement les mains, poussés par leur haine héréditaire pour les catholiques ; s'ils le faisaient, on risquait de voir se prolonger encore indéfiniment une guerre qui durait déjà depuis près de huit siècles et ce fut pour prévenir cette coalition tout aussi probable qu'elle était effrayante, ce fut pour se soustraire aux convulsions sans terme dont elle n'eût pas manqué d'être la cause, si elle se fut réalisée, qu'on suspendit sur la tête des Israélites la menace permanente et organisée du supplice ; on prétendit par l'effroi de la mort, les empêcher de trahir la patrie.

La seconde époque de l'inquisition part de Philippe II, et s'en va jusqu'à l'avènement des Bourbons ; son but pendant cette période fut d'opposer une digue à l'invasion du protestantisme, non pas précisément comme erreur, mais comme principe de trouble. A ce moment l'unité nationale n'était pas encore vigoureusement constituée dans la Péninsule ; l'Aragon, la Navarre et la Castille ne tenaient l'une à l'autre que par des nœuds flottants et mal serrés ; le sentiment de leur indépendance primitive, mal éteint dans leur âme, tendait à les désunir. A l'inconstance du dedans se joignaient de graves embarras au-dehors ; c'était, comme l'a dit un auteur moderne, c'était l'Europe, où l'on avait çà et là des armées ; c'était l'Amérique, dont la conquête n'avait rien d'affirmé ; c'était l'Afrique, où les Maures et les Juifs, chassés par Ferdinand, rêvaient encore de passer le détroit, et de revenir s'abattre comme des vautours sur cette grande proie qu'on leur avait arrachée. Au milieu de ces oscillations et de ces dangers, Philippe crut devoir éloigner de ces États tout ce qui pourrait être un élément nouveau de discorde intestine, briser les liens qu'il cherchait à former, faire subsister et ces tiraillements qu'il voulait éteindre, et ces nuages, et ces oppositions qu'il aspirait à fondre, l'empêcher enfin, par un surcroît de complications, de suffire aux affaires intérieures et extérieures qui déjà lui pesaient sur les bras. Et parce que la réforme lui parut devoir enfanter ce malheur, parce qu'il appréhendait que cette hérésie n'allumât, au cœur de son empire, les dissensions qu'elle avait fait éclater en Angleterre et en Allemagne, et dont il avait été lui-même témoin dans ses lointaines possessions des Pays-Bas, te là vint qu'il éleva contre elle une barrière formidable : il dressa des bûchers pour éviter des désastres. Ainsi ce tribunal ne fut en Espagne qu'une œuvre dont la politique suggéra le vœu, et dont l'autorité civile se proposa avant tout de recueillir les fruits.

" Je ne dois pas le dissimuler ; un Pape fut mêlé à son inauguration ; mais ce concours isolé de Sixte IV pour une mesure toute locale, ce n'est pas l'Église entière ; ensuite il n'agit que sur les sollicitations de Ferdinand et d'Isabelle, ce qui maintient à cette institution son origine et sa destination fondamentalement politiques ; enfin son intervention fut toute spirituelle comme sa puissance apostolique, et élémentaire comme son caractère, qui fut la douceur même. Une juridiction ecclésiastique par son objet, et modérée dans ses attributions, voilà ce qu'il avait le droit de fonder, pour le bien de la foi dont il était le tuteur, et il ne fit pas autre chose. Les procédures, les châtimens, le méca-

nisme et le jeu de l'inquisition, tels que les virent apparaître ensuite Séville et Saragosse, ce n'est pas lui qui les conçut et les détermina. On ne peut dire non plus qu'il les ait acceptés. Au moment où parut sa bulle, ce tribunal n'avait rien encore de régularisé ; on n'avait point soumis ses plans au contrôle pontifical ; son organisation se dessina seulement plus tard ; et dans ce travail l'Espagne, et l'Espagne seule, fit tous les frais d'invention ; Rome et le reste du monde catholique n'y contribuèrent pour rien par leur conseils, et l'on ne pourrait le supposer leur ouvrage sans mentir à la justice autant qu'à la vérité.

Suite et fin au prochain numéro.



MELANGES RELIGIEUX.

MONTREAL, 8 FEVRIER 1848.

Depuis deux ans, l'œuvre si charitable de la *Maternité de Ste. Pélagie* s'élabore dans le silence et préparait un lieu de refuge aux infortunés que la misère et l'égarément auraient pu jeter dans un malheur plus grand encore. Or voilà que la religion, qui n'oublie aucune infortune, qui accueille miséricordieusement tout vrai repentir, vient de consolider cette généreuse entreprise et de lui donner une existence assurée, en la confiant au zèle des *Sœurs de miséricorde*, qui dirigeront désormais ce nouvel établissement. Le mandement que nous publions aujourd'hui en est l'authentique et canonique attestation. Nous n'indiquerons pas davantage le but de cette importante institution ; parce qu'il en a déjà été fait mention dans ce journal, lors de la gratification d'un terrain par le généreux citoyen M. John Donegany, et surtout parce que la pièce officielle que nous publions, explique parfaitement les intentions de l'Église par l'organe du premier pasteur de ce diocèse. C'est donc une nouvelle fondation religieuse, ajoutée à la longue liste de celles dont l'inépuisable évêque de Montréal a enrichi le diocèse confié à ses soins paternels. Nous en bénissons de nouveau la Divine Providence, et nous sommes persuadé que cette œuvre aura son plein succès, comme toutes les autres qui ont reçu la bénédiction de notre pieux évêque. Il ne nous reste plus qu'un vœu à émettre, c'est que la Législature provinciale donne une existence légale à cette utile fondation, en l'incorporant civilement ; afin que les bienfaiteurs de l'œuvre soient encouragés dans leurs pieuses donations, et assurés que leurs dons et legs recevront leur plein accomplissement.

MANDEMENT

D'INSTITUTION DES SŒURS DE MISÉRICORDE

DIRECTRICES DE LA MATERNITÉ DE STE. PÉLAGIE DE MONTREAL.

IGNACE BOURGET, par la miséricorde de Dieu et la grâce du St. Siège Apostolique, évêque de Montréal etc.

A Nos Très Chères Filles, Rosalie Jetté dite Sœur la Nativité, Sophie Raymond dite Sœur St. Jean Chrysostome, Lucie Benoit dite Sœur Ste. Béatrix, Marguerite Gagnon dite Sœur St. François de Sales, Joseph Gallipeau dite Sœur Ste. Jeanne Françoise de Chantal, Justine Filion dite Sœur St. Joseph, Adélaïde Lauzon dite Sœur Ste. Marie, et Lucie Courtois dite Sœur Ste. Marie des sept douleurs, salut et bénédiction en notre Seigneur.

Comme il a plu à Dieu, N. T. C. F. de vous inspirer la sainte pensée de vous consacrer à un genre de vie tout particulier, et qui, pour être vil et obscur à la sagesse humaine, n'en est pas moins glorieux et méritoire aux yeux de la religion, Nous venons bénir aujourd'hui votre généreux dessein, et le rendre stable, en vous admettant à la profession des vœux simples de religion.

Votre vocation spéciale, N. T. C. F. dans ce nouvel institut que la divine providence veut que vous fondez, est de travailler à purifier et sanctifier de pauvres âmes, qu'après avoir eu le malheur de perdre leur innocence, cherchent dans la religion un asile assuré, pour réparer leur faute et cacher, en même temps, leur déshonneur. Votre mission va être faite rendre à ces fleurs que le vice a ternies, l'éclat de leur première innocence. Votre œuvre sera désormais de leur courir après les brebis égarées de la maison d'Israël. Votre bonheur à l'avenir, sera de pouvoir dire avec le Bon Pasteur : Nous ne sommes pas venues dans cette Congrégation, pour appeler les justes mais les pécheurs. Votre entreprise, en ce jour, est d'ouvrir un asyle à des âmes infortunées qu'un moment de faiblesse et d'oubli a précipitées dans un abîme bien profond, afin de les arracher aux horreurs d'un affreux désespoir. Votre intention est de sauver la vie à une multitude d'enfants malheureux, qui, parce qu'ils sont les fruits du vice, sont exposés à être victimes de la barbarie de leurs méres. Votre but surtout est de procurer le St. baptême à ces petits infortunés qui ne verraient jamais le jour, si leurs méres n'avaient l'assurance de pouvoir cacher leurs crimes

dans cet asile que leur œuvre votre charité. La fin que vous vous proposez encore, est d'assister dans leurs maladies de bonnes mères de familles, afin qu'elles comprennent mieux toute la sainteté de leur état, puisque c'est pour elles et pour leur porter secours dans ces terribles moments où elles sont entre la vie et la mort, que l'Église qui a béni leur mariage, vous a spécialement consacrées à Dieu. Enfin l'objet que vous avez en vue est de sauver les âmes, en soignant les corps.

Elle est très subtile cette vocation, et pour la remplir dignement, vous allez, N. T. C. F. recevoir, à votre profession, une grâce d'état, sans laquelle vous ne pourriez rien et avec laquelle vous pourrez tout. En récompense du généreux sacrifice que vous allez faire, en vous consacrant à une vie pénible et robuste, le Seigneur va répandre en vous un souffle de vie qui sera l'esprit propre de votre état. Car chaque communauté reçoit, à sa naissance, une portion de l'esprit religieux qui sera sa vie et qui la rendra propre à l'œuvre que lui assigne la divine Providence. Le Père des lumières, de qui vient tout bon parfait, va donc vous donner, aujourd'hui que vous naissez à la vie religieuse, quelques uns des talents qu'il distribue à tous ses serviteurs, afin que vous travailliez à les faire valoir, selon la mesure des grâces qu'il veut bien vous départir. Votre grâce d'état sera une sainte habileté dans le traitement de vos malades et une pieuse industrie pour gagner des âmes à Dieu. Le Seigneur va vous donner des entrailles de miséricorde pour compatir aux maux que produit dans le monde le péché honteux, et pour y apporter un remède efficace. Oui, N. T. C. F. vous serez, par la grâce attachée à votre saint état, des pécheresses les plus misérables, de vraies pénitentes, des Pélagie, des Madeleine, des Marie d'Égypte, des Thais, des Marguerites de Cortone que l'Église a placées sur ses autels, pour être des modèles de pénitence, et pour publier, en tout lieu, que l'on peut être de grands saints, après avoir été de grands pécheurs. Votre maison sera un véritable bercail dans lequel le Bon Pasteur fera entrer bien des brebis égarées, pour les mettre à l'abri des dangers d'un monde corrompu et séducteur. De grandes tribulations vous attendent dans cette nouvelle fondation, mais vous en serez amplement dédommagées par les consolations si douces que vous ressentirez à la vue de vos pénitentes fondant en larmes et s'épanchant en sanglot : Oh ! qu'elles sont délicieuses les larmes que l'amour fait verser ! Qu'ils sont touchants les gémissements que produit l'Esprit Saint dans les cœurs contrits et humiliés ! Qu'ils sont ineffables les secrets que la sainte composition découvre aux âmes généreuses qui sacrifient tout pour un Dieu qui n'a rien épargné pour le salut des pécheurs.

" Aujourd'hui, N. T. C. F. l'Église en vous engendrant à la vie religieuse, vous donne un nom nouveau, car désormais vous vous appellerez *Sœurs de miséricorde*. Ce nom vous exprime tout ce que vous devez être dans votre nouvel état et il vous trace à lui seul la ligne des importants devoirs que vous avez à y remplir. Mais remarquez le bien, c'est un jour solennel, consacré à honorer l'auguste Nom de Jésus, que l'Église vous donne un titre si glorieux. Or, comme notre Seigneur pour mériter le Nom de Jésus à dō, par un excès de miséricorde, se sacrifia pour sauver les pécheurs, de même vous devez, pour être de dignes *Sœurs de miséricorde* vous dévouer généreusement au salut des plus grands pécheresses.

" Afin que vous n'oubliez jamais N. T. C. F. que c'est au Nom de Jésus que vous devez le honneur que vous avez d'être *Sœurs de miséricorde*, Nous allons vous donner la croix sur laquelle sera gravé le monogramme de ce Nom adorable, que le fils de Dieu a voulu porter pour l'amour de pécheurs. Tous les matins, en vous armant de cette croix, vous baiserez avec respect et affection l'image d'un Nom si doux, qui vous rappellera qu'il n'est point d'autre nom, sous le ciel, par lequel nous puissions être sauvés ; que ce Jésus lui, pendait toute sa vie, l'ami des pécheurs, qu'il se plaisait à les visiter et mangeait avec eux ; qu'il méprisait les réflexions des orgueilleux Phariséens qui s'imaginaient qu'il se dégradait en se trouvant si souvent avec les Publicains et les filles de mauvaise vie ; que ce Jésus se fatigua pour aller à Samarie convertir une seule pécheresse, la femme adultère ; qu'il souffrit à ses pieds la pécheresse Madeleine, et ne la renvoya qu'après lui avoir pardonné beaucoup de péchés ; chaque fois que vous regarderez cette croix suspendue à votre cou, vous entendrez une voix intérieure qui vous dira bien éloquentement : C'est ainsi que Dieu a aimé les hommes ingrats et pécheurs. Il sortira continuellement de cette croix vivifiante que vous ne devez plus quitter, une vertu salutaire qui vous embrasera de zèle pour le salut des âmes. A la vue de cette croix, vous pleurerez et vous gémirez sur tant de scandales qui régiment partout et qui ont conduit Jésus au Calvaire ; Jésus en croix vous dira jour et nuit : si vous voulez venir après moi, renoncez vous vous-même, prenez votre croix et suivez-moi. Ce sera pour vous assurément la plus éloquent des invitations, à porter toujours courageusement les épreuves de la vie religieuse, Animées, de ces sentiments, vous vous direz sans cesse à vous-mêmes : Jamais nous ne ferons assis pour Jésus qui a tant fait pour nous.

En commençant à exercer les fonctions de *Sœurs de miséricorde*, vous avez besoin, N. T. C. F. de vous mettre sous la protection de la glorieuse Vierge Marie, parce qu'elle est la reine de toutes les communautés. Aussi l'Église la proclame-t-elle la *Reine des Vierges*. Et en effet la Sainte-Ecriture nous la représente marchant à la tête des Vierges qu'elle a enrôlées pour les introduire au Roi des Rois. *Adducitur Regi virgines posteam*. Elle est cette Reine puissante que le Seigneur fit assoir à sa droite et qu'il revêtit des ornements précieux et tout resplendissants par la diversité de leurs couleurs : *astillit regina a dextris tuis, in vestitu deaurato, circumdata varietate*. Ces riches vêtements que porte la Reine du Ciel et de la terre sont une belle figure des nombreuses communautés qui sont le plus bel ornement de la Ste. Église Catholique. Mais pourquoi ces habits dorés sont-ils tissés avec tant d'art et formés-ils cette agréable variété, sinon pour exprimer que chacune de ces communautés a son esprit propre, sa règle particulière, sa mission spéciale et pour ainsi dire, sa couleur distincte.

" Aujourd'hui donc, N. T. C. F. que l'Église vous met sur la terre, au rang de ces communautés, la Reine des Vierges, dans le ciel, vous introduit à l'époux céleste, et la supplie de vouloir bien ratifier ce qui se fait dans cette modeste Chapelle